

C.H.S de l'YONNE du 25 octobre 2005

Ordre du jour du troisième CHS de l'année 2005 :

- Suivi du budget 2005 et du programme de prévention 2005
- Préparation du programme de prévention 2006
- Point sur la situation des fiches de risques professionnels
- Questions diverses

Intervention liminaire de la CGT :

La CGT a rappelé le succès de **l'action du 4 octobre 2005** qui constitue une forte interpellation du Ministre pour l'ouverture de négociations. La politique de T. Breton s'inspire des critères de gestion du privé et entraîne une **dégradation importante des conditions de travail**, plus de souffrance au travail, de drames humains et même..... le suicide d'un agent.

Suite au 4 octobre, les fédérations des finances CGT, FDSU, FO, UNSA et CFTC ont demandé audience au ministre .

Puis la CGT est revenue sur le groupe de travail du CHS ministériel du 27 septembre 2005 qui a fait le point sur la législation existante en matière **de santé au travail** :

- un accord s'est dégagé sur l'idée **d'un rapport type des médecins** qui serait calqué sur le rapport national, avec des visites communes de sites par l'IHS et le médecin de prévention, dans le respect de la règle du tiers temps pour ce dernier.

- cette question **du tiers temps** du médecin est citée en premier dans la doctrine d'emploi suite à notre demande, et nous avons à nouveau souligné son absence à ce CHS .

- nous avons insisté sur la nécessité d'avoir une attention toute particulière pour l'utilisation **des substances chimiques** notamment par les femmes de ménage.

- au niveau **des crédits 2005 du CHSM** : c'est un peu miraculeux mais nous avons obtenu le report de la réserve CHSM 2004 pour un montant de181.166 euros !

Nombre de CHS en France veulent financer des accès handicapés mais ne peuvent le faire faute de moyens financiers suffisants.

- pour la CGT les CHS doivent discuter (et non seulement avoir une présentation) de **la mise à jour des fiches de risques professionnels** qui devrait permettre la mise en œuvre de mesures de prévention individuelle et collective ainsi que la discussion sur la souffrance au travail avec les indicateurs de maladie.

Ces éléments doivent permettre une autre approche de la formation des agents aux premiers secours, aux manœuvres d'extincteurs et autres afin de disposer d'agents formés sur l'ensemble des sites.

- La question de **la fiche de liaison** reste d'actualité avec les surveillances médicales particulières : femmes enceintes et reprises du travail après congés maladie.

- **la médecine de santé publique** : nous sommes demandeurs d'une clarification des rôles entre les différents intervenants dans ce champ : médecin de prévention, CDASS, CHS et mutuelles.

- La DPMA a acté notre demande **d'une note d'orientation sur la santé au travail** pour les présidents de CHS et CDASS suite à ce groupe de travail.

Pour terminer cette 1^{ère} intervention, la CGT a redemandé **le respect des dates des réunions**, avec transmission des documents préparatoires avant les réunions afin de permettre la préparation collective des réunions et l'étude des documents fournis.

Comme de nouveaux documents nous étaient, encore une fois, remis sur table le jour du CHS, la délégation CGT a demandé une suspension de séance afin de pouvoir les étudier notamment le suivi du budget.

Bien lui en a pris au vu des erreurs trouvées !

Nous avons aussi regretté que la question de l'évolution des risques professionnels n'ai pas été inscrite à l'ordre du jour alors qu'un rapport nous avait été fourni.

Réponses de la Présidente :

Elle reconnaît l'oubli dans l'ordre du jour d'autant plus dommageable que le rapport avait été fait. Les documents remis sur table sont les derniers éléments d'information.

La CGT a rappelé que les documents préparatoires doivent être adressés au minimum 10 jours avant la réunion.

La FDSU est aussi revenu sur l'action du 4 octobre, sur l'absence du médecin alors que l'étude des fiches de risques était à l'ordre du jour et a demandé aussi une suspension de séance pour l'étude des documents remis.

Réponses de la Présidente :

On fera remonter sur les problématiques nationales et un groupe de travail étudiera les observations sur les fiches de risques.

Pour **FO** c'est une chance d'avoir ce budget à répartir, dans les groupes de travail se ne sont que des palabreset FO menace de ne plus participer au CHS.

Merci pour ceux qui les préparent, les organisent, y participent, y interviennent et en rendent compte régulièrement.....ils apprécieront !

La Présidente propose de passer à l'approbation des PV des réunions du 8 mars et du 30 juin : ils le sont à l'unanimité.

Puis elle a accordé la suspension de séance.



A la reprise, avant d'aborder le 2^{ème} point à l'ordre du jour, la CGT est intervenu pour notamment :

→ faire part de l'exaspération de ses représentants sur l'organisation et les comptes-rendus des réunions notamment des groupes de travail. Dans ces réunions, elle essaie d'y être constructive en apportant des propositions préparées collectivement, en posant des questions pour avoir les propositions les plus appropriées, en demandant des rectifications ou des modifications des documents .

Ses observations ne sont pas toujours reprises dans les comptes-rendus.

→ indiquer qu'elle ne comprenait pas pourquoi les dépenses acceptées par le groupe de travail devaient faire l'objet d'une décision lors du prochain CHS, puisque jusqu'à maintenant nous étions d'accord sur la démarche suivante :

- si accord du GT sur des dépenses figurant dans le programme de prévention: c'est OK
- si désaccord au sein du GT ou souhait de vote en CHS , on revoit au CHS ,

Nous avons demandé à quoi servaient les GT si ses décisions ne sont pas respectées.

→ signaler des imprécisions, des erreurs sur le budget remis le jour même , des dépenses non prévues dans les PV et pour compléter les comptes-rendus des GT du 13 septembre et du 7 octobre.

Une fois de plus, nous regrettons qu'il n'y ait pas de travail en amont par exemple sur les fiches de risque (au GT nous avons demandé quelles soient complétées) et il n'y a pas pour le CHS de restitution des documents amendés par les seuls représentants syndicaux.

Le compte rendu du GT du 7 octobre occulte complètement la longue et intéressante intervention sur l'amiante du représentant de la DGCP.

Pour terminer nous avons une nouvelle fois déploré l'absence des ACO.

La présidente a proposé que les compte rendu de GT soient envoyé à chacun pour complément ou correction et le TPG suggère que ce soit plutôt un relevé de conclusions.

➤ **programme de prévention 2005**

Les 4 pages du programme de prévention 2005 ont été étudiées Afin d'actualiser le suivi.

Sur l'amiante :

La CGT a souhaité qu'un point soit fait sur les relances des propriétaires pour les différents sites locatifs autres que ceux de la DGI pour lesquels elles ont été opérées :

C'est la 3^{ème} relance à la DGCP , les diagnostics sont lancés, il y a 6-7 retardataires.

Pour les Douanes , la demande est faite aux propriétaires du nouveau site à Monéteau.

La CGT a demandé des recherches étendues pour les locaux que vont quitter les agents afin de les sécuriser.

Pour la DGI , il n'y a que Joigny qui n'a pas bien répondu et qui fera l'objet d'une relance.

Sur les stages :

La CGT a demandé un tableau faisant le bilan des stages avec , pour chaque site, par administration , qui a été formé , qui reste à former , ce qui permettrait de savoir là où des efforts doivent être portés.

Sur la surveillance médicale au travail :

La CGT a redemandé une analyse régulière du suivi médical des agents et s'est inquiétée de la non réalisation du suivi particulier ceux de la DRIRE .

Sur les risques routiers :

La CGT a insisté sur la sensibilisation et invité à la consultation du site ministériel avant les choix pour 2006.

Sur le travail sur écran :

La présidente a indiqué que nous avons peu d'éléments sur le sujet , qu'elle comptait beaucoup sur l'IHS et sur le groupe de travail national.

La CGT a demandé une journée de formation avec l'IHS en ciblant les publics à former .

Accord du TPG pour que le thème du stage soit orienté en direction des gestionnaires des sites.

Sur les accès handicapés :

Gros problèmes de financement de ces travaux déjà évoqués au début de la réunion.

Pour le centre des impôts d'Avallon , une lettre sera adressée au maire pour connaître les possibilités techniques.

Sur le tabagisme :

Depuis un arrêt de la Cours de cassation du 29 juin 2005, un agent peut utiliser le droit de retrait s'il est en présence de fumeurs.

➤ **Suivi du budget 2005**

Environ 9000 euros de crédits sont disponibles et le CHS a examiné diverses demandes reçues. Certaines, bien que tout à fait fondées, ne relèvent pas des crédits du CHS mais des crédits des différentes administrations.

Demandes de la DRIRE : l'achat de gilets de sécurité pour environ 180 € est accepté mais

Les achats de triangles de pré signalisation, de pneus contact pour l'hiver et d'un radiateur pour la salle de réunion sont refusés.

Demandes de la DGCCRF : refus des travaux contre l'humidité d'un mur.

Achat de 5 écran plats : en l'absence de politique ministérielle, chaque administration s'équipe ou non en écrans plats, la CGT souhaite recueillir l'avis du médecin de prévention.

Le CHS a décidé que l'avis circonstancié du médecin de prévention serait demandé à chaque fois afin de juger de la pertinence de la demande .

L'achat de deux écrans plats est refusé pour la DIRCOFI pour cette raison.

Demandes de la DGCP : refus de l'achat d'une hotte aspirante pour la Trésorerie Chablis.

Sont acceptés le co-financement de l'arrachage de moquettes murales dans les locaux mutuelle et ATI de la TG et l'achat de 3 repose pieds pour Villeneuve sur Yonne.

Idem pour l'achat de fauteuils ergonomique : l'avis du médecin est nécessaire pour l'achat de ce type de matériel par le CHS. Deux demandes sont en instance pour les trésorerie de Toucy et de Sens Agglo.

Par rapport au secret médical , il a été décidé d'informer les agents de la communication du certificat médical au CHS .

Demandes de la DGI Refus du financement du réglage des portes d'entrée de l'HDI d'Auxerre, de l'achat de sèches mains papier à la DSF.

Le prochain groupe de travail du 2/12/ 05 aura à l'ordre du jour :

- le solde 2005 à utiliser
- le programme de prévention 2006
- les fiches de risques professionnels

➤ En questions diverses la CGT a :

→ demandé qu'un point écrit de l'avancement des travaux en cours sur les différents sites soit envoyé avec les convocations

→ rappelé l'agression des agents de St Florentin le 5 juillet aux membres du CHS, les interventions de la CGT auprès du TPG, des bureaux concernés de la DPMA et de la DGCP, sans oublier la présidente du CHS du 89.

Au delà des nombreuses péripéties les agents ont obtenu rapidement les vitres qui semblaient impossibles .

Nous avons formulé des demandes pour :

- une préparation psychologique pour les agents des postes « à risques »
- un protocole de soutien aux agents victimes d'une agression et de prise en charge des contribuables présents
- l'envoi des formulaires de déclaration d'accident de service plus rapidement.

La présidente du CHS a proposé un courrier spécifique en ce sens .

→ En ce qui concerne **la sécurité des personnes dans l'exercice de leurs missions**, lors du CTP central de la DGCP le 19 octobre, la CGT a rappelé l'absence de réglementation pour les transports de fonds non assurés par les convoyeurs, ainsi que l'absence de « couverture » des agents du Trésor transportant des valeurs.

La direction de la DGCP doit adresser une lettre de cadrage au réseau de manière à pallier aux inquiétudes et répondre aux questions des agents.

Pour la Fédération des Finances :

B. PICARD (titulaire CGT CDI Auxerre)
A.GUYADER (titulaire CGT T. Sens Agglo)
P.DUPUIS (suppléant CGT CDIF Auxerre



BULLETIN D'ADHESION

Solidaire, pas solitaire
Alors, je me syndique...

c'est ça le Syndicat CGT

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

déclare adhérer à la CGT.

Date :

Signature :